



Charles G. Gagnon

Avocat

Parcours professionnel

Associé

Me Charles Gagnon travaille principalement dans les domaines du droit corporatif et commercial et du financement.

Me Gagnon représente des entreprises, des financiers, des investisseurs et des entrepreneurs dans le cadre de transactions et de financements variés impliquant des entreprises et des projets de toute envergure dans plusieurs secteurs de l'économie. Il représente régulièrement des fonds d'investissement en capital de risque.

Me Gagnon agit notamment dans des transactions et financements visant l'achat ou la vente d'entreprises ou d'éléments d'actif, l'établissement, l'organisation et la réorganisation d'entreprises, de sociétés de personnes en nom collectif ou en commandite et de fiducies, le financement privé d'entreprises sous forme d'équité ou de dette de toute nature, la prise de participation ou le désinvestissement de placements, ou la transmission de l'entreprise dans un contexte de relève.

Distinctions

Me Gagnon est reconnu dans le prestigieux répertoire juridique The Best Lawyers in Canada 2025 pour son travail en droit des fusions et acquisitions.

Implications

Membre de l'Association du Barreau canadien

Membre de l'Association de planification fiscale et financière

Administrateur et secrétaire de sociétés et d'organismes sans but lucratif

Me Gagnon est Consul général honoraire de Suède à Québec.

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4411

charles.gagnon@steinmonast.ca

Services offerts

- Capital de risque
- Droit corporatif et commercial
- Fiducies et successions
- Financement
- Financement privé
- Fusion et acquisition
- Transactionnel
- Transfert d'entreprise

Formation

LL.B., Droit, 1987, Université Laval

Admission au barreau

1988